

(14) (42) 264

12-20-47

ETUDE AGROLOGIQUE ET ECONOMIQUE

de la paroisse de

ST-THOMAS-DE-CHERBOURG

dans le comté de

MATANE

par:

AURELE RICHARD, I.F., D.Ph.

LUCIEN MERCIER, I.F.

GASTON EAST, I.F.

Ministère de la Colonisation

Service des Etudes Economiques

Mars 1957

OFF
C59E88
R521

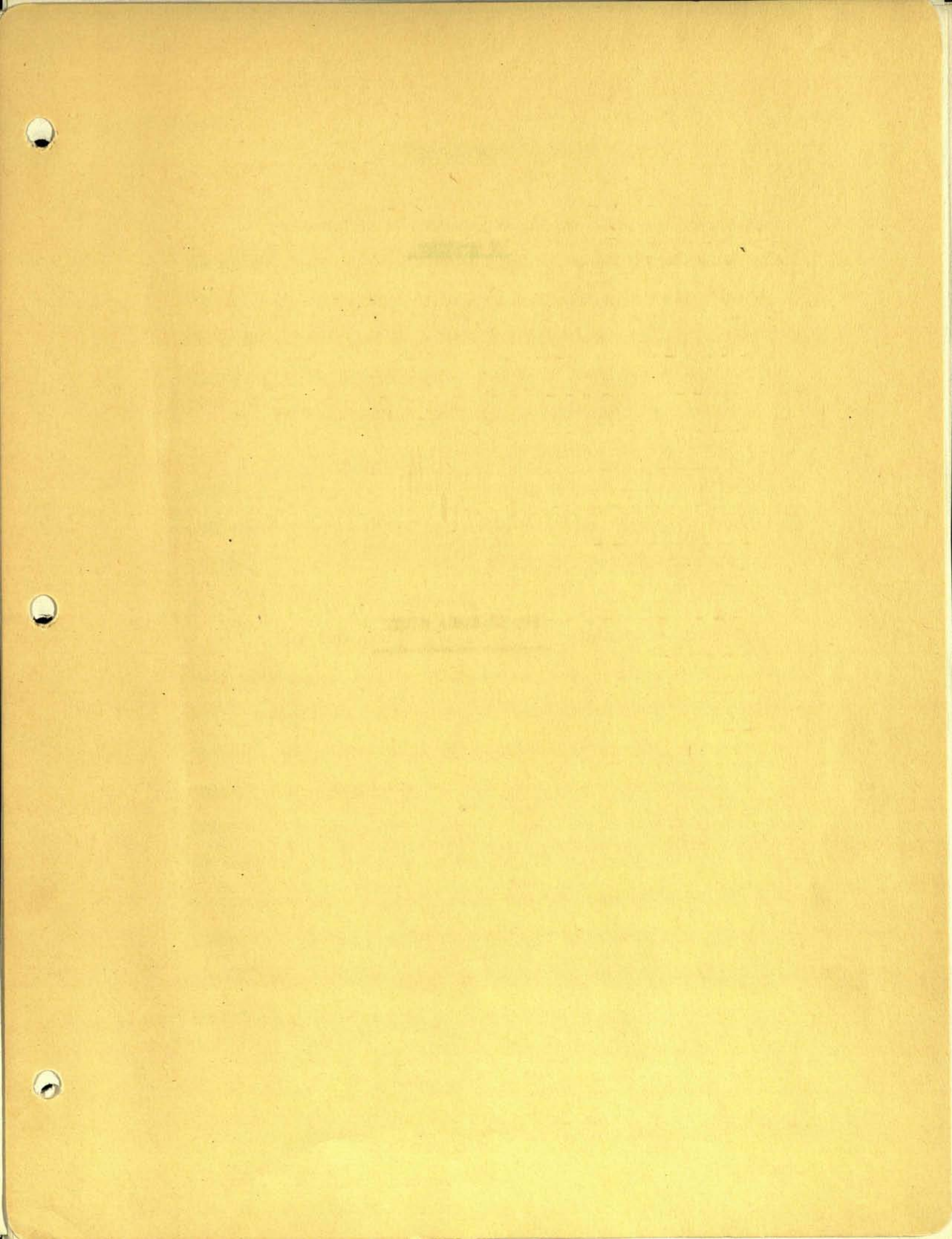
15



TABLE DES MATIERES

<u>SECTION I- Etude agrologique</u>	<u>Pages</u>
Introduction - - - - -	1
Situation géographique, hydrographie, climat - - - - -	2
Physiographie - - - - -	4
Sols - - - - -	5
I- Moraine de fond dérivée surtout de schistes - - - - -	8
a) Série Dalibaire, type, phases - - - - -	8
b) Série St-Thomas, type, phases - - - - -	12
II- Moraine de fond dérivée de schistes et de quartzites - - -	13
a) Série Cherbourg, type, phases - - - - -	13
b) Série Beauvais, type, phases - - - - -	16
III- Terreaux ou sols organiques - - - - -	18
a) Terreaux doux, type, phases - - - - -	18
b) Terreaux bruts, type, phases - - - - -	19
Remarques - - - - -	21
<u>Annexes</u>	
1- Distribution des sols suivant les séries, types et phases -	22
2- Distribution des sols suivant les catégories - - - - -	23
3- Analyse mécanique des types de sols - - - - -	24
4- Analyse chimique des types de sols - - - - -	25
<u>SECTION II - Etude économique</u>	
Avant-propos - - - - -	26
Historique - - - - -	27
Territoire - - - - -	28

	<u>Pages</u>
SECTION II- <u>Etude économique (suite)</u>	
Population - - - - -	30
Organisations diverses - - - - -	31
Industrie et production - - - - -	32
Constructions, cheptel et outillage - - - - -	34
Labours et défrichés - - - - -	36
Forêt - - - - -	37
Evaluation municipale - - - - -	38
Contributions du Gouvernement Provincial - - - - -	39
Considérations générales - - - - -	41
Remarques - - - - -	44
 <u>Annexes</u>	
1- Description de la paroisse - - - - -	45
2- Distribution des lots suivant le status - - - - -	46
3- Distribution des lots suivant l'utilisation - - - - -	47
4- Constructions, cheptel, outillage - - - - -	48
5- Distribution du Territoire suivant les améliorations	49
6- Distribution de la forêt marchande - - - - -	50
7- Contributions du Gouvernement Provincial - - - - -	51 @ 55
 SECTION III - <u>Conclusions</u>	 56 @ 61
 APPENDICE: <u>Cartes</u>	
Etude agrologique	
Etude économique	
Etude forestière	



SECTION I

ETUDE AGROLOGIQUE

INTRODUCTION

Au cours de la saison estivale de 1956, les autorités du Ministère de la Colonisation nous ont confié la tâche de procéder à la classification ou la reclassification, suivant le cas, de tout le territoire englobant les paroisses de St-Thomas-de-Cherbourg et de St-Jean-de-Cherbourg dans le comté de Matane.

Ce travail, effectué pour la première fois sur une vaste échelle à l'aide de photographies aériennes récentes, a dû être limité à l'étude d'une seule paroisse, par suite des conditions atmosphériques qui n'ont pas permis de photographier le territoire avant la fin de juin et aussi à cause du personnel restreint qui a pu être affecté à ce travail.

Deux des signataires du présent rapport, secondés par deux étudiants à la faculté d'Arpentage et de Génie Forestier de l'Université Laval, M. J.-Paul Dubé et Gaétan Côté, un garde-forestier, M. R. Lamarre, et quelques aides à l'occasion, ont surtout consacré leurs activités à l'étude des sols de la paroisse de St-Thomas-de-Cherbourg, alors que le troisième s'est occupé spécialement du relevé des conditions économiques de la même paroisse. La restitution photographique et la carte des sols sont l'oeuvre de monsieur Lauréat Martineau, i.f. du Ministère de la Colonisation, alors que les analyses des divers types de sols ont été effectuées par monsieur Ivan Garand, b.s.a., chef de laboratoire des sols du même ministère.

SITUATION GEOGRAPHIQUE - HYDROGRAPHIE - CLIMAT

Situation géographique:

A l'instar des paroisses voisines de St-Jean-de-Cherbourg et de St-Paulin-de-Dalibaire, la paroisse de St-Thomas-de-Cherbourg occupe un plateau fortement raviné situé en contre-bas des monts Shick-Shocks à une altitude de quelque 1400 pieds du niveau de la mer. La partie nord-ouest de la paroisse se trouve à peine à une distance de trois milles du littoral du Golfe St-Laurent alors que l'extrémité sud-est en est distante d'à peine douze milles.

Hydrographie:

Les rivières Grands-Méchins, Cap-Chat et Matane à l'aide de leurs tributaires déversent dans le St-Laurent les eaux de la plus grande partie du territoire examiné. Toutefois, à la partie septentrionale, certains petits ruisseaux drainent directement dans le golfe quelques aires de peu d'importance.

Climat:

Les données météorologiques pour la région ici en cause sont incomplètes. En 1948, on a installé à St-Jean-de-Cherbourg une station météorologique secondaire. On n'y recueille à date que les principales données dont on n'a pas d'ailleurs encore effectué la compilation.

Tout de même, l'examen de ces renseignements permet d'avancer que la région de St-Thomas jouit d'un climat continental, même si,

l'influence de l'humidité maritime a des répercussions assez sensibles dans ce milieu.

La durée moyenne de la période sans gelée y est de 88 jours pour les 10 dernières années, soit environ du 20 juin à la mi-septembre. Il est malheureux que la station de St-Jean ne fournisse pas d'informations sur la période d'insolation durant le même temps; car, à cause de la proximité de la mer d'une part et de montagnes très élevées (monts Shick Shocks) d'autre part, on constate des brouillards très fréquents dans cette région. Si ces derniers apportent parfois une humidité bienfaisante, ils restreignent la durée de l'insolation non moins importante pour la croissance des plantes.

Quant à la précipitation annuelle, elle est évaluée à une moyenne totale de 44.3 pouces, dont 13.68 pouces sous forme de neige et le reste en pluie.

PHYSIOGRAPHIE

La région dans laquelle se situe la paroisse de St-Thomas-de-Cherbourg se caractérise au point de vue topographique par un plateau à surface ondulée d'une altitude de quelque 1300 à 1500 pieds du niveau de la mer, d'où émergent des crêtes de roches dures "Monadnocks" d'une hauteur de 200 @ 400 pieds. Ce plateau est sillonné de vallées à pentes abruptes (100%), creusées en forme de "V", au fond desquelles l'eau coule en cascade. Il s'agit en effet de la pén-
plaine incomplète du Néogène décrite par Blanchard et qui est décou-
pée et drainée par des cours d'eau conséquents en plein stage de
jeunesse. Les cours d'eau secondaires, subséquents, réséquents et
obséquents, d'origine post-glaciaire sont encore à leur stage initial.
Leur jeune âge ne leur a pas permis encore de profiler leurs vallées,
d'où découle le mauvais drainage de quelques bas-fonds.

Les formations rocheuses consistent surtout en schistes et
grès acides, apparentés aux groupes de Charny et Québec, d'origine
silurienne ou ordovicienne. A travers ces formations pointent en
certains endroits des "monadnocks" de quartzite de la formation de
Kamouraska et qui appartiennent probablement au Cambrien. On note la
présence de rares affleurements calcaires dans la partie est de la
zone étudiée. Toutefois, à St-Paulin-de-Dalibaire, à quelques milles
seulement du secteur inventorié, le calcaire apparait en masse assez
vaste pour offrir d'intéressantes possibilités au point de vue écono-
mique. Ces calcaires pourraient être exploités avec avantage pour
l'amendement des sols généralement très acides de toute la région.

SOLS

Délaissant la méthode de classification des sols en usage depuis plus de vingt ans au Ministère de la Colonisation, méthode qui, pour avoir donné des résultats assez satisfaisants dans l'ensemble, n'en reste pas moins un peu trop empreinte d'empirisme, nous avons effectué l'étude de la paroisse de St-Thomas-de-Cherbourg suivant une méthode en cours dans la plupart des milieux où l'on procède aujourd'hui à une classification scientifique des sols. Cette méthode présente certaines difficultés particulières lorsqu'il s'agit d'opérer en forêt et demande de la part des classificateurs des connaissances techniques assez approfondies; c'est pourquoi nos ingénieurs ont-ils été, la plupart du temps, dans l'impossibilité de l'utiliser à date faute d'un personnel suffisamment formé. Suivant cette méthode, les sols sont classés par séries, types et phases.

La série inclut tous les sols développés de roches-mères semblables et présentant des horizons de mêmes caractères. La série est désignée d'ordinaire par un nom géographique quelconque, tel un nom de canton, de paroisse, de montagne, de rivière..etc., que l'on retrouve à proximité de l'endroit où le sol a été observé pour la première fois. Dans le secteur qui nous occupe ici, aucune série de sol n'a encore été décrite à date. Aussi, avons-nous caractérisé

par une nomenclature régionale les quelques séries que nous avons rencontrées.

Une série peut comprendre quelques types, en autant que l'on constate des différences dans la texture du sol de surface, c'est-à-dire dans la couche de labour. Ainsi on aura la terre franche Dalibaire, la terre franche argileuse Dalibaire ou la terre franche graveleuse Cherbourg. Le type de sol constitue la principale unité servant de base à la confection d'un plan de sols.

Si quelques facteurs locaux, tels que le relief, l'abondance et la grosseur des roches libres, l'épaisseur de la couche meuble et le drainage affectent la valeur agricole du sol, on divise alors le type en phases. Par exemple, on pourra rencontrer la terre franche Dalibaire à phase abrupte ou à phase pierreuse.

Tous les sols du secteur examiné et cartographié sont développés sur des moraines de fond (till). Ces moraines, dérivées de roches différentes ont donné aussi des sols de séries différentes. Le drainage a contribué également à causer une différenciation dans les couches génétiques du profil, tandis que le relief, l'épaisseur du sol et l'abondance de roches libres ont été les principaux facteurs responsables des diverses phases. Nous avons établi comme suit le critérium des divers sols étudiés:

I MORAINES DE FOND DERIVEE SURTOUT DE SCHISTES.

A. BON DRAINAGE - SERIE DALIBAIRE.

1. Terre franche argileuse Dalibaire

- 1) Phase unie à légèrement ondulée
- 2) Phase ondulée et de pentes de moins de 15%
- 3) Phase vallonnée et de pentes de 15% à 30%
- 4) Phase pierreuse
- 5) Phase abrupte et montagneuse
- 6) Phase mince

B. MAUVAIS DRAINAGE - SERIE ST-THOMAS.

1. Argile St-Thomas

- 7) Phase peu pierreuse
- 8) Phase pierreuse

II MORAINES DE FOND DERIVEE DE SCHISTES ET DE QUARTZITES.

A. BON DRAINAGE - SERIE CHERBOURG.

1. Terre franche graveleuse Cherbourg

- 9) Phase unie à légèrement ondulée
- 10) Phase ondulée et de pentes de moins de 15%
- 11) Phase vallonnée et de pentes de 15% à 30%
- 12) Phase pierreuse
- 13) Phase rocheuse
- 14) Phase abrupte et montagneuse
- 15) Phase mince
- 16) Phase dénudée

B. MAUVAIS DRAINAGE - SERIE BEAUVAIS.

1. Argile graveleuse Beauvais

- 17) Phase peu rocheuse
- 18) Phase rocheuse

III TERREUX OU SOLS ORGANIQUES.

A. TERREUX DOUX (Muck)

- 19) Terreux doux mince avec sous sol peu rocheux
- 20) Terreux doux mince avec sous sol pierreux
- 21) Terreux doux mince avec sous sol rocheux
- 22) Terreux doux épais de plus de 3 pieds

B. TERREUX BRUTS (Tourbes)

- 23) Tourbe de mousses
- 24) Tourbe de bruyères

I SOLS DEVELOPPES SUR MORAINES DE FOND DERIVEE SURTOUT DE SCHISTES

A) SERIE DALIBAIRE - BON DRAINAGE

Terre franche argileuse Dalibaire:

Ce type de sol occupe la plus grande superficie du territoire inventorié. Développé sur moraines de fond provenant de schistes relativement tendres, il offre une texture fortement argileuse, soit un pourcentage de 30% à 40% d'argile. Toutefois, le gravier, dérivé surtout de fragments de schistes, s'y trouve en abondance suffisante pour permettre une bonne aération et partant un bon drainage. La végétation naturelle qui recouvre ces sols, composée surtout d'essences résineuses telles que le sapin baumier et l'épinette, y a favorisé un processus de podsolisation assez intense, en sorte que nous obtenons généralement dans ce cas un profil tel que décrit ci-contre:

<u>Horizon</u>	<u>Epaisseur</u>	<u>pH</u>	<u>Description</u>
A ⁰	3" @ 4"	4.0	Mor fibreux, granuleux, cornus-oxalis.
A2	½" @ 3"	4.0	Gris-blanchâtre, structure faiblement lamellée, friable, fragments de schistes.
B1	1" @ 3"	4.6	Brun foncé, grumeleux, friable, racines abondantes, fragments de schistes.
B2	4" @ 6"	4.7	Rouge-jaunâtre, granuleux, friable, racines plus rares, fragments de schistes.
C	Variable	5.1	Gris-noirâtre, compact, racines absentes, fragments de schistes abondants.

N.B. Sur le lot 58 du rang 12 de Cherbourg nous avons obtenu un profil dont le pH de l'horizon C est de 7.7. Il s'agit de moraine de fond dérivée de calcaire. Les horizons supérieurs ayant un pH de 4 @ 5, comme pour tous les autres profils nous n'avons pas jugé nécessaire d'établir une nouvelle série.

1) Les sols à phase unie à légèrement ondulée.

Cultivée depuis quelques années, la terre franche Dalibaire montre une couche de labour brun-rougeâtre. Les matériaux grisâtres de l'horizon A2, parfaitement mélangés avec ceux de l'horizon B1 et B2, deviennent difficilement reconnaissables. Les méthodes de défrichement en usage aujourd'hui, soit l'essouchement, le tassement d'abatis au tracteur et le brûlage ont pour effet de faire disparaître la couche de matière organique en surface ainsi que de laisser à nu un sol minéral acide et pauvre en éléments nutritifs essentiels. Il faut nécessairement apporter dans le présent cas un amendement calcaire de l'ordre d'environ 3 tonnes à l'acre, pour rétablir des conditions propices au développement des plantes agricoles, excepté pour la culture des pommes de terre, par exemple.

Le phosphore étant fortement déficient, on devra encore effectuer des applications d'engrais phosphatés. L'azote et le potassium semblent être en moindre déficience que le phosphore. Toutefois, on devra s'efforcer d'augmenter la teneur du sol en matière organique, soit par une application d'engrais de ferme ou encore par la culture de légumineuses.

Ces terrains conviennent parfaitement à la grande culture en vue de l'industrie laitière; car pour peu que le sol soit aménagé adéquatement, on peu espérer de bonnes récoltes de foin et de grains. On trouve également dans ces sols toutes les quantités nécessaires à

l'établissement de pâturages permanents. Quant à la culture de la pomme de terre, elle est encore susceptible d'excellents rendements.

Toutes les aires recouvertes par cette série pour les phases 1 et 2 devraient être mises en culture et cultivées de façon intensive. Ils constituent sans contredit les meilleurs sols de la région et représentent pour la paroisse de St-Thomas une étendue de 172 acres seulement.

Comme on pourra le constater par l'examen de la carte de sols annexée, nous avons rencontré des sols de ce même type sous différentes phases et suivant leurs possibilités agricoles on distinguera encore quelques autres phases de ce type de sols.

2) Les sols à pente ondulée et à pente inférieure à 15%:

Cette phase embrasse toutes les parcelles où le relief est un tant soit peu sévère. Le sol y possède les mêmes propriétés que ceux de la phase unie plus haut décrite, toutefois, à cause des accidents de terrain et de pentes plus prononcées, les opérations agricoles de grande envergure en pratique aujourd'hui avec la machinerie moderne deviennent plus difficiles et onéreuses. De plus, à cause des dangers d'érosion sur ces sols, il est difficile d'y recommander des cultures sarclées trop fréquentes. Aussi vaut-il mieux utiliser ces terres pour la culture du foin et du grain ou encore pour le pâturage.

3) Sols à phase vallonnée ou à pentes de 15% @ 30%:

Les sols de cette phase représentent à un plus haut degré les inconvénients et dangers de ceux de la phase précédente, en sorte que leur utilisation au point de vue agricole se limite à peu près

exclusivement au pâturage. Si les aires recouvertes de ces sols sont éloignées des habitations ou si elles sont enclavées parmi des terrains forestiers, on ne devrait pas en préconiser le défrichement. Leur rendement en matière ligneuse peut certes équilibrer sinon dépasser leur rendement agricole possible, si l'on tient compte des déboursés nécessaires à la transformation de la forêt en terre arable.

4) Les sols à phase pierreuse:

On entend par sols à phase pierreuse des sols caractérisés par l'abondance de petites roches libres, en l'occurrence des fragments de schistes. Ces fragments, généralement trop petits pour être ramassés et entassés, sont toutefois en assez grande abondance pour réduire considérablement les récoltes de grains et de foin ainsi que le rendement des pâturages. Dans les secteurs où le relief est normal et doux, ces terrains peuvent être utilisés pour la culture des pommes de terre.

5) Les sols à phase abrupte et montagneuse:

On groupe dans cette catégorie tous les terrains où le relief et les pentes rendent les opérations agricoles très onéreuses et même impossibles. A cause des trop grands dangers d'érosion, ces aires doivent être laissées en forêt ou reboisées si elles ont déjà été défrichées.

6) Les sols à phase mince:

On désigne ainsi les sols où l'on rencontre de fréquents

affleurements rocheux. On devrait éviter de déboiser de tels terrains. Il peut arriver que certaines parcelles puissent être utilisées comme pâturage, mais de façon générale, il vaut mieux en effectuer le reboisement si l'on a déjà tenté de les cultiver.

B. SERIE DE ST-THOMAS - MAUVAIS DRAINAGE.

Argile St-Thomas:

Tout comme dans le cas de la série Dalibaire, les sols de la série St-Thomas sont développés de moraines de fond dérivées de schistes et contiennent aussi des fragments de schistes en plus ou moins grande abondance. Nous aurons donc dans cette série deux phases suivant la quantité de petites roches libres.

Les horizons du profil des sols de cette série diffèrent de ceux de la série Dalibaire. Le profil y est peu développé par suite du mauvais drainage interne. La moraine semble dérivée de schistes plus tendres et formée de matériaux plus finement broyés. La texture argileuse constitue probablement le facteur responsable du développement intrazonal de ce profil qui peut être décrit comme suit:

<u>Horizon</u>	<u>Epaisseur</u>	<u>Couleur</u>	<u>pH</u>	<u>Caractéristiques</u>
Ao	4" @ 6"	Noirâtre	4.5	Mor granuleux tendant à être gras plutôt que fibreux.
A2		grisâtre		Trace ou en général totalement absent.
B1	4" @ 6"	jaune-grisâtre à jaune-olive, et marbré de brun rouille.	4.8	Gley, sol argileux, plus de 50% d'argile compact.
C		gris et moucheté de rouille.		Gley, argile granuleuse, compact et imperméable.

N.B. La nappe phréatique se trouve tout près de la surface lors des pluies. Les petits fragments de schistes abondent.

7) Les sols à phase peu pierreuse:

Il s'agit ici de sols légèrement podsolisés, plus riches en éléments nutritifs que ceux de la série Dalibaire. Toutefois, ils sont très acides et déficients surtout en phosphore. Des applications de chaux et d'engrais phosphatés améliorent beaucoup la productivité de ces sols, capables d'ailleurs de bonnes récoltes de toutes sortes pourvu que le drainage de surface soit excellent. De plus, ces sols, par suite de leur forte teneur en argile et en matière organique, ont tendance à conserver leur humidité et peuvent ainsi fournir un très bon pâturage durant les périodes chaudes et sèches de l'été.

8) Les sols à phase pierreuse:

S'il s'agit dans le présent cas, du même type de sol que nous avons décrit dans la phase 7, sur certaines aires toutefois, ce type est tellement déprécié par l'abondance de petites roches libres constituées surtout de fragments de schistes que nous avons jugé opportun de grouper ces aires en une phase spéciale, de valeur sans doute moindre que la phase précédente.

II SOLS DEVELOPPES DE MORAINES DE FOND DERIVEES DE SCHISTES ET DE QUARTZITES.

Cette moraine de fond diffère de celle décrite précédemment parce qu'elle se présente avec un plus faible pourcentage d'argile et une plus grande proportion de gravier et de grosses roches libres et même parfois de blocs de quartzite. Suivant les conditions du drainage, on y rencontrera deux séries distinctes.

A SERIE CHERBOURG - BON DRAINAGE

Cette série ne comporterait qu'un seul type que nous avons

nommé terre franche graveleuse Cherbourg et dont le profil peut-être décrit comme suit:

<u>Horizon</u>	<u>Épaisseur</u>	<u>Couleur</u>	<u>pH</u>	<u>Caractéristiques</u>
Ao	2" @ 3"		4,0	Mor granuleux @ fibreux.
A2	3" @ 6"	Blanc-grisâtre	4,0	Terre franche argileuse, sans structure, fortement délavée.
B1	2" @ 4"	Brun-rougeâtre	4,5	Grumeleux et friable.
B2	5" @ 8"	Gris-jaunâtre	4,7	Granuleux à semi-compact.
C		Gris	5,0	Compact.

N.B. Les fragments de schistes et de quartzites abondent généralement dans tous les horizons.

9) Les sols à phase unie à légèrement ondulée:

Les sols de cette série sont fortement podsolisés, très acides et déficients surtout en phosphore. A cause de l'épaisseur de l'horizon A2, on obtient généralement un premier labour peu fertile. Cependant, ces sols comportent toutes les qualités physiques susceptibles de favoriser l'agriculture, en fait de texture, de structure et de bon drainage externe et interne.

A l'instar des sols de la série Dalibaire, ceux-ci ont besoin de chaux, d'engrais phosphatés et même d'azote pour donner un bon rendement en agriculture. Ils se prêtent très bien à n'importe quel genre de culture; c'est pourquoi toutes les aires de ce type et phase devraient servir aux fins agricoles.

10) Les sols de phase ondulée et de pente de moins de 15%:

Les sols de cette phase présentent les mêmes caractéristiques que ceux de la phase précédente avec toutefois un relief plus marqué. De ce fait, les opérations avec la machinerie y deviennent plus difficiles. D'un autre côté, à cause du danger d'érosion, il est préférable de n'y pas pratiquer trop fréquemment des cultures sarclées.

11) Les sols à phase vallonnée ou de pente de 15% à 30%:

Dans le présent cas, les inconvénients signalés dans la phase précédente se présentent avec beaucoup plus d'acuité, en sorte que la seule utilisation possible au point de vue agricole des terrains de cette phase se restreint au pâturage. Encore, ne devra-t-on utiliser à cette fin que les aires faciles d'accès; car leur rendement au point de vue forestier sera aussi intéressant que n'importe quel revenu agricole qu'on pourrait en retirer.

12) Les sols à phase pierreuse:

Cette phase est caractérisée par l'abondance de petites roches formées de fragments de schistes et de petits blocs de quartzites et aussi par la présence de quelques grosses roches. Les terrains de cette phase peuvent être utilisés pour la culture des pommes de terre en autant que la topographie n'est pas trop prononcée.

13) Les sols à phase rocheuse:

Dans cette phase on note la présence fréquente de gros blocs erratiques de quartzite (boulders) arrachés aux affleurements de la région. Dans de tels terrains, l'épierrement s'avère tellement difficile et dispendieux qu'il vaut mieux laisser ces zones en forêt dans les conditions actuelles.

14) Les sols à phase abrupte:

Tout comme dans la série Dalibaire, les terrains groupés dans cette catégorie, par suite du relief qui rend toute culture à peu près impossible, doivent rester en forêt ou être reboisés si l'on a déjà tenté de les mettre en culture.

15) Les sols à phase mince:

On groupe encore ici sous ce titre les aires parsemées d'affleurements rocheux. Si l'on parvient parfois à utiliser certaines de ces étendues pour le pâturage, il vaut mieux de façon générale y pratiquer la sylviculture et en reboiser les parties qui ont pu être défrichées.

16) Les sols à phase dénudée:

Les zones de cette catégorie sont caractérisées par une couche de sol très mince et des affleurements de quartzite dénudés couvrant plus de 50% de la superficie du terrain. Il ne peut être question dans ce cas de quelque culture que ce soit si ce n'est de la sylviculture.

B. SERIE BEAUVAIS - MAUVAIS DRAINAGE.

Argile graveleuse Beauvais.

Dans certaines dépressions du terrain, là où le relief n'existe pratiquement pas et où le drainage externe devient mauvais, le profil est peu développé. Cette série a été désignée sous le vocable de Beauvais, à cause d'un petit cours d'eau de ce nom qui traverse la plus grande partie du terrain de cette nature. Le profil de cette série se résume ainsi:

<u>Horizon</u>	<u>Epaisseur</u>	<u>Couleur</u>	<u>pH</u>	<u>Caractéristiques</u>
Ao	3" @ 8"	noirâtre	4.0	Mor granuleux, fibreux, abondance de mousses.
A2	0" @ 1"	grisâtre	4.0	Argile graveleuse, lamellée et compacte lorsque présente.
B1	3" @ 5"	brun-jaunâtre	4.5	Argile friable et grumeleuse
B2	4" @ 6"	jaune-grisâtre	5.0	Argile graveleuse, granuleux à semi-compact.
C		grisâtre	5.0	Compact.

N.B. Fragments de schistes et de quartzites abondants dans tout le profil.

17) Les sols à phase peu rocheuses:

L'argile graveleuse Beauvais renferme généralement d'assez nombreuses roches libres. La grande humidité des terrains compris sous cette rubrique permet leur utilisation pour fins de pâturage durant les sécheresses de l'été. Bien drainés et amendés avec des substances calcaires et des engrais phosphatés, les sols de ce type sont susceptibles d'un bon rendement en récoltes de grains et de foin.

18) Les sols à phase rocheuse:

De même nature que les sols de la phase précédente, les terrains ici en cause sont pourtant dépréciés par d'abondantes et grosses roches libres. Les travaux d'épierrement y deviennent très onéreux. C'est pourquoi, aussi longtemps que les sols de meilleure qualité n'auront pas été entièrement utilisés pour fins agricoles, n'y a-t-il pas lieu de s'attaquer aux sols de cette catégorie.

III TERREAUX OU SOLS ORGANIQUES

Quelques dépressions du terrain et certains secteurs plats mais mal drainés sont recouverts par une couche de débris de végétation. Suivant le degré de décomposition de cette végétation et la nature de la matière organique dont ils sont constitués, les sols d'origine végétale ont été classés en terreau doux (muck) et en terres bruts (tourbe).

A. TERREAUX DOUX (Muck)

Ces terres sont formés de matière organique bien décomposée. Ils constituent une masse grumeleuse noirâtre communément appelée terre noire. Il s'agit des sols les plus fertiles de la région. Dans la région étudiée, on les rencontre sous 4 phases différentes:

19) Le terreau doux mince avec sous-sol peu rocheux:

Ici, la couche de terreau fournit au sol minéral sous-jacent un amendement de première valeur. Si parfois des travaux de drainage de peu d'importance s'imposent sur ces types de terrain, ceux-ci deviennent les plus productifs au point de vue agricole et peuvent être utilisés pour toutes sortes de cultures y compris la culture maraîchère.

20) Le terreau doux mince avec sous-sol pierreux:

Dans cette phase, on rencontre les mêmes caractéristiques que dans les sols de la phase précédente, avec cette différence que les petites roches libres abondent au point de déprécier sensiblement la valeur intrinsèque du sol.

21) Le terreau doux mince avec sous-sol rocheux:

De même nature que ceux des deux phases précédentes, le sol dans le présent cas est déprécié par l'abondance de grosses roches libres. Cette abondance peut devenir telle que les travaux d'épierrement y sont très onéreux; et, dans un tel cas, il y a souvent lieu de laisser ces terrains en forêt.

22) Le terreau doux épais de plus de 3 pieds:

Les terrains recouverts d'une couche aussi épaisse de matière organique ne pourraient être utilisés au point de vue agricole qu'après des travaux dispendieux d'égouttement. Leur utilisation à cette fin reste encore conditionnée par la nature du sol minéral sous-jacent. De façon générale, après drainage, ces terrains deviennent propices à l'agriculture, particulièrement pour la culture maraîchère.

B. TERREAUX BRUTS (Tourbes)

Ces terreaux sont constitués par une couche de matière organique non décomposée et d'une épaisseur jamais inférieure à trois pieds. Ils ont été catalogués en deux classes, dont on trouvera ci-bas une description succincte.

23) La tourbe de mousse:

Il s'agit ici de tourbe peu humifiée dont la plante dominante de composition est la sphaigne. Cette tourbe repose rarement sur le sol minéral. En effet, les sphaignes s'établissent de préférence sur les tourbes fibreuses où une fois installées, elles sont très persistantes. En s'accumulant, elles élèvent le niveau de la nappe phréatique

et causent l'agrandissement des tourbières. La tourbe de sphaigne ne se présente que rarement à l'état pur dans un dépôt. Il ne peut être question de cultiver les aires recouvertes de cette tourbe. D'autre part, si la tourbe de cette nature peut être utilisée comme matière absorbante, les étendues qu'elle recouvre dans la paroisse de St-Thomas ne sont pas suffisantes pour motiver une exploitation de cette substance sur une échelle commerciale. De plus, à cause de l'abondance d'impuretés telles que fragments de bois etc., contenues dans cette tourbe, celle-ci ne peut être de grande utilité.

24) La tourbe de bruyère:

Cette tourbe se forme généralement sous le couvert d'une végétation d'arbres chétifs et rabougris, comprenant surtout des épinettes, des mélèzes, des arbrisseaux et sous-arbrisseaux. Les matériaux décomposés qui en dérivent sont brun-rougâtre, fortement acides et variables en texture et structure puisqu'ils contiennent généralement des mousses, des laïches etc., si bien qu'on désigne cette tourbe du nom de fibroligneuse. Sa valeur économique est limitée aux cultures de bluests et canneberges. Pareilles cultures nécessitent des feux périodiques de surface. Toutefois, ces résidus de plantes se décomposent assez rapidement et complètement, à force de brulâges plus profonds, pour donner des sols organiques agricoles.

REMARQUES

Dans les notes qui précèdent, nous avons attribué à chaque type de sol et pour chaque phase une utilisation qui semble la plus rationnelle, mais en ne considérant que la valeur intrinsèque du sol indépendamment des autres conditions. Au chapitre des conclusions, nous avons dû restreindre considérablement la portée de cette utilisation possible mais théorique, après avoir pris en considération d'autres facteurs comme le climat, la situation géographique de la paroisse, les marchés éventuels etc.

On trouvera en annexe un tableau de la distribution des sols suivant les séries, types et phases et un second suivant les catégories de classification en usage au Ministère de la Colonisation, ainsi qu'un résumé des analyses mécanique et chimique des sols.

Il est à noter que les superficies cartographiées diffèrent de celles que l'on rencontrera pour la même paroisse dans la deuxième partie de cette étude, attendu qu'une valeur de quelque 5% de l'étendue réelle est retranchée de chaque lot vendu par la Couronne.

En appendice, une carte illustre la distribution des sols selon les deux méthodes mentionnées plus haut.

DISTRIBUTION DES SOLS SUIVANT LES SÉRIES, TYPES ET PHASES

<u>Séries</u>	<u>Types</u>	<u>Phases</u>	<u>Superficie ares</u>
Dalibaire	Terre fran- che argileuse	1 unie à légèrement ondulée	(X)
		2 ondulée, pentes de moins de 15%	172
		3 vallonnée, pentes de 15% à 30%	1187
		4 pierreuse	12697
		5 abrupte et montagneuse	3958
		6 mince	2942
St-Thomas	argile	7 peu pierreuse	13
		8 pierreuse	447
Cherbourg	Terre fran- che graveleuse	9 unie à légèrement ondulée	(X)
		10 ondulée, pentes de moins de 15%	(X)
		11 vallonnée, pentes de 15% à 30%	245
		12 pierreuse	2382
		13 rocheuse	236
		14 abrupte et montagneuse	313
		15 mince	3316
		16 dénudée	330
Beauvais	argile graveleuse	17 peu rocheuse	67
		18 rocheuse	(X)
Terresaux	doux	19 mince avec sous-sol peu rocheux	1349
		20 mince avec sous-sol pierreux	127
		21 mince avec sous-sol rocheux	(X)
		22 épais de plus de 3 pieds	892
	bruts	23 tourbe de mousse	6
		24 tourbe de bruyère	28
Eau	Lacs		<u>65</u>
Total			30372

N.B. (X) Les zones de ces phases ont une étendue négligeable dans le secteur examiné et n'ont pas été cartographiées.

DISTRIBUTION DES SOLS SUIVANT LES CATEGORIES EN
USAGE AU MINISTERE DE LA COLONISATION

<u>Catégories</u>	<u>Phases (1)</u>	<u>Acres</u>	
A1	1	(X)	
	2	172	
	7	13	
	9	(X)	
	10	(X)	
	19	1349	<u>1534</u>
A2	3	1187	
	4	12697	
	8	447	
	11	245	
	12	2382	
	17	67	
	20	127	<u>17152</u>
B	13	236	
	18	(X)	
	21	(X)	
	22	892	<u>1128</u>
C	5	3958	
	6	2542	
	14	313	
	15	3316	
	16	330	
	23	6	
	24	28	<u>10493</u>
Eau			<u>65</u>
<u>Grand Total</u>			<u>30372</u>

(1) Phases - Voir description à l'annexe 1

(X) Voir remarque à l'annexe 1

ANALYSE MECANIQUE DES SOLS

Horizons	Epaisseur	Détritrus >1 mm. en % du sol total.	Matière colloïdale <.01 mm.	Sable			Limon		Argile <.005
				1 mm. @ .05 mm.			.05 @ .005 mm.		
				en % de la portion < 1 mm.					

I- Terre franche argileuse. Dalibaire

Ao	3" @ 4"	-	-	-	-	-	-	-
A2	½" @ 3"	25%	56%	20%	38%	42%		
B1	1" @ 3"	55%	29	46	32	22		
B2	4" @ 6"	58%	31	38	40	22		
C	Variable	61%	45	37	26	37		

II- Argile. St-Thomas

Ao	4" @ 6"	-	-	-	-	-	-	-
B1	4" @ 6"	26%	62%	12%	32%	56%		
C	Variable	50%	56	14	40	46		

III- Terre franche graveleuse. Cherbourg

Ao	2" @ 3"	-	-	-	-	-	-	-
A2	3" @ 6"	40%	45%	24%	46%	30%		
B1	2" @ 4"	67%	22	40	44	16		
B2	5" @ 8"	72%	22	35	48	17		
C	Variable	77%	30	33	47	20		

IV- Argile graveleuse. Beauvais

Ao	3" @ 8"	-	-	-	-	-	-	-
A2	0" @ 1"	42%	58%	20%	38%	42%		
B1	3" @ 5"	47	42	40	32	28		
B2	4" @ 6"	70	35	41	33	26		
C	Variable	72	38	43	27	30		

ANALYSE CHIMIQUE DES SOLS

Horizon	pH	Azote Nitrique	Azote assim.	Phosphore assim.	Potassium assim.	Calcium assim.	Magnésium assim.
---------	----	-------------------	-----------------	---------------------	---------------------	-------------------	---------------------

I- Terre franche argileuse Dalibaire

Ao	4.1	25	Plus 200	50	200	600	250
A2	3.9	20	" 100	5	100	200	100
B1	4.7	40	" 125	5	300	300	100
B2	4.8	40	" 75	5	250	250	75
C	5.2	25	" 35	5	150	150	50

II- Argile St-Thomas

Ao	4.5	40	150	40	225	3000	250
B	4.8	50	25	5	300	600	250
C	6.5	50	25	5	100	2000	250

III- Terre franche graveleuse Cherbourg

Ao	4.0	35	200	50	150	700	250
A2	3.8	20	25	5	100	150	100
B1	4.6	50	100	5	300	150	80
B2	4.8	50	100	5	300	0	50
C	5.1	40	40	5	200	0	35

IV- Argile graveleuse Beauvais

Ao	4.0	40	200	25	225	600	250
A2	3.9	10	15	5	75	0	50
B1	4.7	10	75	5	200	0	60
B2	5.0	30	75	5	200	100	60
C	5.0	30	50	5	125	400	80

N.B. Les résultats de l'analyse sont donnés en livres d'éléments nutritifs assimilables à l'acre. (Épaisseur 6 2/3 pouces)

SECTION II

ETUDE SOMMAIRE DES CONDITIONS ECONOMIQUES

AVANT-PROPOS

En marge de l'étude agrologique de la paroisse de St-Thomas-de-Cherbourg effectuée au cours de l'été de 1956, nous avons conduit, à la demande des autorités du ministère, une enquête sommaire concurrente sur les conditions économiques de la même paroisse. La photographie aérienne récente, utilisée pour le relevé agrologique, nous a été d'un précieux secours dans la vérification de nombreuses données. Nous devons signaler toutefois que les chiffres mentionnés dans le présent rapport ont été recueillis durant une période de temps s'étendant de la mi-août à la fin de décembre. De ce fait, il se pourrait que l'on trouve quelques variantes de peu d'importance dans certains domaines particuliers.

Qu'il nous soit permis de remercier ici tous ceux qui nous ont accordé leur collaboration dans ce travail, tout particulièrement monsieur l'abbé Thomas Sirois, curé de St-Thomas, plusieurs chefs de divers services de l'administration provinciale, le chef de district et les employés du bureau de la Colonisation de Rimouski, sans oublier l'inspecteur local. Enfin, c'est à monsieur Lauréat Martineau, i.f. que nous devons la cartographie de la paroisse effectuée d'après la photographie aérienne.

HISTORIQUE

Les premiers défrichements dans St-Thomas remontent à 1934. La paroisse a été érigée canoniquement en 1946 et civilement en 1943. L'érection en municipalité date de 1954 seulement, mais les cadres de la municipalité ne coïncident pas avec ceux de la paroisse religieuse, quoique la grande majorité de la population de la paroisse religieuse de St-Thomas-de-Cherbourg appartienne à la municipalité du même nom. Cette paroisse a été constituée par des détachements des paroisses de St-Edouard-des-Méchins et des Saints-Sept-Frères de Grosses-Roches.

M. l'abbé Alfred Morin, desservant de Grosses-Roches a été le premier prêtre à donner la mission à St-Thomas; M. l'abbé Camille Lachance en a été le premier prêtre-résident, M. l'abbé Joseph Levesque, le premier curé nommé en titre. Le curé actuel de la paroisse est M. l'abbé Thomas Sirois.

L'église a été construite en 1941. Elle est située sur le lot 58 du rang VII dans le canton de Cherbourg.

TERRITOIRE

Suivant les termes de l'érection canonique, la paroisse de St-Thomas-de-Cherbourg comprend les lots 1 @ 29 rang V, 1 @ 24 rangs VI et VII, 1 @ 18 rang VIII et IX et 4 @ 18 rang X du canton de Dalibaire, ainsi que les lots 37 @ 56 rangs IV et V, 37 @ 58 rang VI, 37 @ 59 rang VII, 37 @ 56 rang VIII, 37 @ 58 rang IX et 37 @ 62 rang X du canton de Cherbourg.

Toutefois, aux fins de la présente étude tout comme pour l'étude agrolologique dont il a été question précédemment, nous avons considéré comme faisant partie de la paroisse les lots 5 @ 11 du rang XI de Dalibaire ainsi que les lots 57 @ 65 du rang XI et 57 @ 62 du rang XII de Cherbourg pour les raisons que nous exposons plus bas.

Il y a quelques années, les autorités religieuse et civile de la paroisse de St-Thomas avaient sollicité un renversement d'arpentage pour la plupart des lots plus haut désignés, de façon à pouvoir former un rang double de part et d'autre d'un chemin qui devait longer la ligne séparative des cantons de Dalibaire et de Cherbourg, en prolongeant le chemin qui atteignait alors la ligne des rangs VIII et IX de Dalibaire. Le nouvel arpentage fut effectué ainsi que le transfert du Ministère de la Colonisation de tous les lots concernés. On construisit même en partie le chemin projeté.

La Cie J. Richardson obtint en échange des lots 5 @ 11 du rang XI de Dalibaire les lots 11 @ 18 du rang X du même canton. Ces

derniers lots sont toutefois encore situés à l'intérieur du périmètre décrit par l'érection canonique de la paroisse.

Dans le canton de Cherbourg, de nombreux échanges ont été transigés avec la Cie Price Bros., mais il est difficile d'établir les lots qui auraient été remis à cette société en échange des lots des rangs XI et XII plus haut mentionnés.

Enfin, et sans doute la raison principale qui a motivé notre décision, c'est que les 22 lots en cause ici ne peuvent rationnellement être rattachés à aucun autre centre, en sorte que, si aucune modification n'a été apportée à l'érection canonique, on peut constater que ces lots ont depuis les événements relatés plus haut, été considérés comme partie intégrante de la paroisse, même si le projet de développement de ce coin n'a pas été réalisé en entier.

La paroisse ainsi formée compte donc 302 lots dont 62 n'ont jamais été vendus. 36 parmi ceux-ci sont encore sous licences forestières alors que les autres ou bien font partie d'une réserve forestière cantonale ou bien sont administrés comme tels.

Des 240 autres lots de la paroisse, 127 dont 10 patentés sont habités. Les 113 lots inhabités se répartissent en 24½ lots patentés, 48½ lots sous billets de location, 15½ lots aussi sous billets de location mais vendus comme compléments de fermes, et 24¾ lots révoqués susceptibles d'être vendus à nouveau. Sur ces 240 lots, 106 n'ont connu qu'un seul occupant, 73 en ont eu deux, 47 trois et 14 en ont eu jusqu'à 4 ou plus. Parmi les lots occupés actuellement 186 sont détenus par des gens mariés et 15 par des célibataires (V. annexes 1, 2, 3)

POPULATION

En 1947 St-Thomas comptait 981 âmes réparties entre 171 familles. En 1956, on retrouve 151 familles avec une population de 1068 âmes. Durant la même décade, il y eu 500 naissances dans la paroisse et 82 décès, ce qui signifie pour la paroisse durant la même période une perte nette de population de 331 âmes.

Des 151 familles qui composent la paroisse, 127 sont des familles de soi-disant cultivateurs. 7 d'entr'elles résident au village et 120 dans les rangs. Les 24 autres familles résident toutes au village

La seule personne à exercer une profession dans la paroisse est une garde-malade. On souhaiterait bien l'installation d'un médecin et d'un agronome.

Comme artisans, on trouve dans la paroisse un forgeron, un menuisier, un charpentier, un plombier, un cordonnier-sellier, un barbier, un boucher, un garagiste, une couturière et des camionneurs. On manque surtout d'un bon électricien qualifié.

La paroisse a un effectif de 39 jeunes gens de 18 à 30 ans. 5 d'entr'eux sont aux études, 2 ont un métier, 2 sont en apprentissage, 6 sont déjà établis sur des terres tandis que tous les autres travaillent comme journaliers.

ORGANISATIONS DIVERSES

La paroisse possède une salle paroissiale qui sert pour les conférences et les soirées récréatives. Cette salle est dotée d'un appareil de projection pour vues animées. Il n'y a pas d'autre centre de loisirs ni bibliothèque paroissiale.

Outre la grande école du village, on trouve sept autres écoles dans la paroisse. La commission scolaire date de 1946.

Un cercle de l'U.C.C. fonctionne tant bien que mal dans la paroisse. Il tient des assemblées assez régulières auxquelles 20% environ des membres assistent. Il y a aussi un autre cercle agricole dont les activités marchent au ralenti, alors que le cercle des fermières, jadis opérant, n'existe plus. En fait de coopératives, il n'y a à St-Thomas qu'une caisse populaire assez florissante toutefois. On espère en l'organisation prochaine d'un syndicat de travail.

INDUSTRIE ET PRODUCTION

Les seules industries qui existent dans la paroisse de St-Thomas consistent en deux scieries qui débitent environ un total de 800,000 p.m.p. par an, dont le quart sert aux résidents de la paroisse et les 3/4 sont vendus à l'extérieur.

Il faut bien avouer que l'agriculture ne joue qu'un rôle de second plan dans la paroisse. Ainsi, aucune famille ne vit principalement des revenus de la ferme. Les 3/4 des familles tirent surtout leur subsistance des chantiers en forêt. Un très grand nombre de colons n'ont même pas de jardin potager pour leur propre usage. Deux familles retirent quelque revenu de l'apiculture et deux autres de l'exploitation d'érablières.

Aucun colon ou cultivateur ne vend de produits de la ferme à l'extérieur. 35% environ vendent encore un peu de bois à pulpe et 10% une quantité minime du bois de chauffage.

A vrai dire, au cours de 20 dernières années, la population de St-Thomas a vécu de l'exploitation de la forêt, tant sur les lots de la paroisse que dans les chantiers. Aujourd'hui toutefois, 40% des résidents en sont réduits à acheter le bois nécessaire pour leurs constructions.

Depuis l'ouverture de la paroisse, 48,068 cordes de bois à pulpe et 35,726,729 p.m.p., soit un total brut d'environ 120,000 cordes de bois a été rapportés par affidavits comme coupé sur les lots occupés. D'après l'opinion formulée au bureau de district de Rimouski,

ces chiffres représenteraient à peine la moitié du bois réellement exploité. Si, d'après ces données, l'on estime à 240,000 cordes de bois ainsi coupé sur les lots et qu'on lui attribue une valeur moyenne approximative de \$13.00 la corde pour cette période, on en arrive à un montant global de \$3,120,000.00 que les colons auraient retiré de l'exploitation forestière de leurs lots. A prime abord, ce chiffre de 240,000 cordes peut paraître considérable, mais il représente une forêt primitive de 10 cordes à l'acre seulement, soit un chiffre inférieur à la quantité de matière ligneuse que comptent actuellement les parcelles boisées et partiellement bûchées que l'on trouve encore disséminées dans la paroisse. Sur les terrains encore en réserve forestière cantonale ou en concessions forestières on trouve partout au moins 15 cordes de bois résineux à l'acre.

Avec des coupes effectuées sans plan d'aménagement, des épidémies d'insectes et quelques incendies, on est aujourd'hui devant une situation assez alarmante, puisque les établissements ne se suffisent même plus en approvisionnement de bois de construction et que ceux qui peuvent vendre du bois à l'extérieur se font très rares.

Plus de 35 fermes ont été abandonnées au cours des 10 dernières années, et l'on peut appréhender encore de nombreux départs. En effet, si l'on a dilapidé la forêt à un rythme accéléré devant les prix fabuleux offerts pour le bois, on a négligé d'agrandir les défrichés et les labours au même rythme; en sorte que, pour une grande proportion de la paroisse, l'on se trouve devant des lots dépourvus de matière ligneuse, où les aires en cultures sont exigües quand il y en a ou qu'elles n'ont pas été abandonnées totalement.

CONSTRUCTIONS, CHEPTEL ET OUTILLAGE

Constructions:

Si l'on ne trouve que 127 établissements en dehors du village, le Ministère de la Colonisation a déjà contribué dans St-Thomas à la construction de 181 maisons dont 178 existent encore. Il a aussi aidé à la réparation de 111 habitations. Ces réparations affectent pour la plupart les maisons mentionnées plus haut. Il a enfin accordé de l'aide pour la construction de 66 granges et la réparation de deux autres.

Cheptel:

Au mois d'août 1956, le cheptel total de la paroisse comprenait 92 chevaux, 121 vaches laitières, 49 taures, 29 taureaux, 34 moutons, 115 porcs et 1099 poules. S'il y a tendance à l'amélioration de l'agriculture sur certains établissements, puisque le Ministère de la Colonisation, de par son Service de l'Agronomie, a placé 34 vaches laitières dans la paroisse en 1956, il y a encore beaucoup à réaliser pour que les établissements soient dotés d'un cheptel convenable.

Outillage:

En fait d'outillage, on trouve dans la paroisse 199 char-rués, 122 herses, 212 voitures d'été ou d'hiver et 80 autres instruments tels que batteuses, séparateurs etc.

Quelques cultivateurs ou colons possèdent des tracteurs de fermes, mais nous n'en connaissons malheureusement pas la quantité.

Les paroissiens possèdent encore 54 automobiles de promenade, 23 camionnettes et 15 camions. La quantité d'automobiles s'explique un peu par le fait que beaucoup de paroissiens travaillent à l'extérieur et ont besoin de moyens de transport à cet effet; mais que l'on trouve autant de véhicules-moteurs et si peu de vaches laitières paraît à prime abord un peu anormal, pour une paroisse où l'agriculture devait jouer le rôle de premier plan quelques années après sa fondation. (V. annexe 4)

LABOURS ET DEFRIQUES

La paroisse totale couvre une étendue de 28593 acres dont 22723 sous occupation actuelle ou passée; c'est-à-dire, distraction faite des réserves forestières cantonales et des aires sous licences forestières. Vingt ans après sa fondation, la paroisse compte, d'après les registres des inspections, 2233 acres en labour ou 9.8 de la superficie occupée, 1049 acres en culture ou 4.6 de cette superficie et 741 acres en culture abandonnée ou 3.2% de l'étendue occupée.

L'examen de la photographie aérienne de 1956 réduit, pour sa part, les chiffres ci-dessus et révèle que les labours en bon état ne recouvrent que 1004.5 acres ou 4.4% de la superficie occupée, tandis que 598 acres ou 2.6% de la même superficie sont en culture à travers souches. Les aires jadis améliorées et aujourd'hui à l'abandon se chiffrent à 1244 acres ou 5.5% de la partie concédée. (V. annexe 5)

On ne peut mettre en doute l'exactitude des données émanant de la photographie aérienne récente pour ce qui a trait aux aires en labour ou en culture. Il est impossible cependant de conclure que l'écart entre les chiffres résultant des inspections et ceux découlant de l'examen de la photographie se traduit par une surprime équivalente. En effet, il arrive fréquemment que des terrains, jadis en culture et pour lesquels des primes ont été versées, soient aujourd'hui recouverts d'une jeune forêt. On peut tout de même affirmer que l'on a fréquemment et dans une large mesure surestimé l'étendue des aires en labour ou en culture à travers souches. Tout projet de développement futur devra, à notre avis, s'appuyer sur la situation réelle que nous révèle la photographie aérienne.

FORET

Au point de vue forestier, sur les 240 lots sous occupation actuelle ou antérieure, on trouve un peu moins de 700 acres encore recouvertes de forêt marchande, dont 422 acres sont partiellement exploitées. D'après un échantillonnage effectué au hasard sur nombre de lots, le tout peut s'évaluer à moins de 6000 cordes en essences résineuses. Les aires inoccupées pour leur part comptent 3430 acres de forêt marchande dont 685 partiellement exploitées. Ici, on peut estimer à plus de 45,000 cordes les essences résineuses de valeur marchande. On trouve encore assez fréquemment dans la paroisse des bosquets de jeune forêt de 30 ou 50 ans. Pour ce qui est des essences feuillues, elles ont été presque totalement détruites par les épidémies, en sorte qu'elles se limitent aujourd'hui à une jeune forêt qui s'établit parfois après l'incendie.

C'est donc dire que la forêt qui renferme encore des bois de commerce s'établit à 3.1% de la superficie occupée et que celle qui n'a pas été exploitée se limite à 1.2% de la même superficie. Sur les aires qui n'ont pas été concédées on rencontre encore une proportion de 58.4% de forêt exploitable et de 46.8% de forêt qui n'a pas été buchée. (V. annexe 6)

EVALUATION MUNICIPALE

L'évaluation municipale totale de la paroisse se chiffre à \$281,105.00 en biens imposables et à \$83,625.00 en biens non-imposables, soit un total de \$364,730.00. D'après le service d'inspection du Ministère des Affaires Municipales, cette évaluation représenterait à peu près 35% de la valeur réelle qui atteindrait ainsi un montant de \$1,042,085.71, soit une somme moindre que les déboursés en espèces du Gouvernement Provincial pour le développement de la paroisse.

CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT

En effet, différents départements du gouvernement provincial ont déboursé pour la création et le développement de la paroisse de St-Thomas une somme de pas moins de \$1,188,387.82, suivant des données recueillies dans divers services de l'administration. (v. annexe 7)

Cette somme est bien inférieure aux contributions réelles, attendu que les systèmes de comptabilité ne permettent pas toujours de dissocier les déboursés réels par paroisse. Mentionnons par exemple tous les services de techniciens et autres dans les différentes branches de l'activité économique, le coût de prévention et de combat des incendies forestiers, les services d'inspections dans plusieurs domaines, le coût d'entretien des chemins, les services médicaux des unités sanitaires, les conférences et cours de toutes sortes etc.. Tout de même le chiffre plus haut cité est déjà imposant puisqu'il dépasse considérablement la valeur réelle de la paroisse et atteint 3.26 fois celui de l'évaluation municipale totale. Si l'on compare ces déboursés au nombre de lots sous occupation actuelle ou passée, ils représentent un montant de \$4951.61 par lot ou celui de \$9357.38 par établissement actuel.

En ajoutant aux sommes versées sous formes de constructions, octrois, subventions, services etc., la valeur du bois exploité sur les lots, laquelle a été établie de façon bien con-

servatrice à \$3,120,000.00, nous arrivons ainsi à une participation de plus de \$4,308,387.82 de la part de la Couronne, ce qui représente une somme globale de \$34,467.10 ou une contribution annuelle de \$1,723.00 par famille, pour une moyenne de quelque 125 familles durant les vingt dernières années.

De crainte que l'on ne taxe d'exagération les chiffres plus haut cités, contentons-nous tout simplement d'évaluer les seuls droits de coupe que la Couronne aurait perçus, si la forêt, qui jadis recouvrait l'étendue occupée aujourd'hui par la paroisse de St-Thomas, avait été exploitée suivant le barème des permis spéciaux en vigueur sur les terrains vacants. Le montant ainsi retiré s'élèverait à quelque \$1,052,507.00. En ajoutant à ce chiffre celui des dépenses consacrées au développement de la paroisse, on en arrive à une somme de \$2,240,894.82. Réparti suivant le même nombre de familles et pour une période équivalente, ce montant représente encore une contribution totale de \$17,127.16 par famille ou une contribution annuelle de \$856.36.

CONSIDERATIONS GÉNÉRALES

Quelque 20 ans après sa fondation, la paroisse de St-Thomas-de-Cherbourg ne compte plus que 127 familles résidant sur des terres après en avoir eu au-delà de 180. Et, que dire de ces terres dont la moyenne en labour atteint à peine 4.4 acres aujourd'hui et où la belle forêt de jadis a cédé la place à d'immenses étendues dévastées. Les abandons se font nombreux, et ce qui est remarquable, on abandonne dans une grande proportion les lots les plus développés. Ainsi, sur 34 $\frac{1}{2}$ lots patentés, c'est-à-dire des lots présumés capables de faire vivre leurs occupants, 10 seulement sont habités. Les terres abandonnées atteignent presque la centaine pour la paroisse et causent une foule de problèmes pour leur entourage: élèves trop peu nombreux dans certains arrondissements scolaires, dangers d'incendie, clôtures à l'abandon, chemins d'hiver non entretenus.. etc.. On peut appréhender que, dans de telles conditions, bon nombre de ceux qui ont tenu bon jusqu'à présent ne se découragent et émigrent à leur tour, à moins qu'on apporte des remèdes aux conditions présentes.

L'analyse de la situation économique actuelle de la paroisse, dont nous avons brossé ici succinctement le plus fidèle tableau possible, nous force à admettre que le succès de la colonisation de cette paroisse est loin de répondre aux espérances qui ont présidé à sa fondation. Nous pouvons peut-être ajouter, sans trop grands risques d'erreur, que St-Thomas reflète sensiblement les conditions de la plupart des colonies des régions du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie.

L'industrialisation intense du dernier quart de siècle a beaucoup changé le mode de vie de nos gens; et c'est peut-être parce que nos méthodes de colonisation n'ont pas évolué au même rythme qu'on est aujourd'hui en face de problèmes angoissants tels que celui de la paroisse ici en cause où, après 20 ans d'efforts, pas un seul colon n'est en mesure de retirer de sa terre même la moitié de sa subsistance et de celle de sa famille.

Avec les modes d'établissement qui ont prévalu jusqu'à date, le colon, au cours des premières années surtout, c'est-à-dire au stage de l'organisation de sa terre, adû vivre dans des conditions sociales généralement inférieures à celles que l'on rencontre dans les autres sphères de l'activité économique. Avec la fin de la crise économique et la hausse générale des revenus, cette différence s'est de beaucoup accentuée entre les conditions de vie de l'ouvrier par exemple en comparaison de celles du colon, même si l'on a tenté par des octrois plus généreux consentis à celui-ci de combler cet écart. C'est ce qui explique, à notre avis, le marasme dans lequel se débattent nombre de jeunes paroisses, par suite de l'abandon de la terre.

Certaines réalisations, effectuées en marge des modes d'établissement habituels, ont obtenu ce qu'on peut qualifier de succès réels. Ainsi pour la région qui nous occupe, la colonisation mixte (agriculture-forêt) de Grande-Vallée a donné certainement des résultats bien supérieurs à ceux des autres colonies de la même région, et probablement à un coût moindre. Ici,

pas un seul lot n'est abandonné et moins de 5% de la population va travailler à l'extérieur.

C'est en nous basant sur l'amélioration des conditions de vie du colon que nous pouvons avoir foi en la colonisation future. Une législation récente nous donne l'espoir de pouvoir sortir des sentiers battus et de mettre à l'essai de nouvelles formules d'établissement. Ces lois arrivent à point et permettront peut-être de corriger des situations précaires comme celle dans laquelle se débat la paroisse de St-Thomas-de-Cherbourg.

REMARQUES

On trouvera en annexe une série de tableaux qui résument les données utilisées pour la rédaction de la seconde partie de ce rapport. Des renseignements plus détaillés pourront être fournis sur demande aux autorités compétentes.

En plus de la carte des sols, l'appendice comprend deux autres cartes dont l'une illustre plusieurs renseignements d'ordre économique et l'autre la distribution de la forêt marchande de la paroisse.

St-Thomas-de-CherbourgCosté de MotansDescription de la paroisse

<u>Cantons</u>	<u>Rangs</u>	<u>Lots</u>	<u>Superficie (acres)</u>	
Dalibaire	V	1 @ 29 incl.	2653	
	VI	1 @ 24 "	2477	
	VII	1 @ 24 "	2125	
	VIII	1 @ 18 "	1893	
	IX	1 @ 18 "	1685	
	X	4 @ 18 "	1467	
	XI	5 @ 11 "	594 (1)	
	Cherbourg	IV	37 @ 56 incl.	2005
V		37 @ 56 "	1963	
VI		37 @ 58 "	1901	
VII		37 @ 59 "	2135	
VIII		37 @ 56 "	1801	
IX		37 @ 58 "	2204	
X		37 @ 62 "	2397	
XI		57 @ 65 "	738 (1)	
XII		57 @ 62 "	555 (1)	
Total			28593	

N.B. Les lots marqués du signe (1) ne sont pas compris dans le périmètre décrit par l'érection canonique.

St-Thomas-de-Cherbourg

Comté de Matane

Distribution des lots de la paroisse suivant leur status

A Lots patentés

1 Habités	10
2 Inhabités	24 $\frac{1}{4}$
Total	34 $\frac{1}{4}$

B Lots vendus

1 Habités	117
2 Inhabités	48 $\frac{1}{2}$
3 Compléments de fermes	15 $\frac{1}{2}$
Total	181

C Lots à la Couronne

I Colonisation

1 Sous licenses	13
2 Administrés comme R.F.C.	18
3 Révoqués	24 $\frac{3}{4}$
Total	55 $\frac{3}{4}$

II Terres et Forêts

1 Sous licenses	23
2 R.F.C.	8
Total	31

Grand Total 302

St-Thomas-de-CherbourgComté de MataneDistribution du Territoire suivant l'Utilisation

<u>Description</u>	<u>Nombre de lots</u>	<u>Superficie (acres)</u>	<u>Superficie (h.c.)</u>
A- Territoire occupé: (y compris les lots révoqués)			
1- Lots habités	127	12427	19.4
2- Lots inhabités	72½	6562	10.3
3- Compléments de fermes	15½	1539	2.4
4- Lots révoqués	24½	2195	3.4
Total	240	22723	35.5
B- Territoire de la Couronne: (sauf lots révoqués)			
I- Sous licences:			
1- Colonisation	13	1201	1.9
2- Terres & Forêts	23	2358	3.7
II- R.F.C. ou régi comme tel:			
1- Colonisation	18	1559	2.4
2- Terres & Forêts	8	752	1.1
Total	62	5870	9.1
Grand Total	302	28593	44.6

N.B. Les lots révoqués sont inclus ici dans le territoire occupé, parce qu'il s'agit de lots qui ont tous été occupés et sont susceptibles de nouvelles ventes.

St-Thomas-de-Cherbourg

Comté de Matane

Constructions - Cheptel - Outillage

Constructions:

	<u>Total</u>
maisons	178
granges	156

Cheptel:

chevaux	92
vaches laitières	121
taures	49
tauroux	29
moutons	34
porcs	115
poules	1099

Outillage:

charrues	199
hermes	122
voitures (hiver & été)	212
divers	80
tracteurs	?

Véhicules moteurs:

a) autos de promenade	54
b) camionnettes	23
c) camions	15
d) tracteurs	?

St-Thomas-de-CherbourgComté de MataneDistribution du territoire suivant les améliorations

	Selon les inspections		% du Total	Selon la photographie de 1956		% du Total
	acres	%		acres	%	
A- Territoire occupé:						
1- Labour	2233	9.8	7.8	1004,5	4.4	3.5
2- Culture à travers souches et abatis	1049	4.6	3.7	598.0	2.6	2.1
3- Culture abandonnée	741	3.2	2.6	1244.0	5.5	4.3
4- Forêt marchande	946	4.2	3.3	698.5	3.1	2.4
5- Forêt non-marchande	17,754	78.2	62.1	19178.	84.4	67.2
Total	22,723	100	79.5	22723	100	79.5
B- Territoire de la Couronne:						
1- Forêt marchande	4867	82.9	17.0	3430	58.4	12.1
2- Forêt non-marchande	1603	17.1	3.5	2440	41.6	8.4
Total	5870	100	20.5	5870	100	20.5
Territoire entier de St-Thomas	28,593		100%	28593		100%

St-Thomas-de-CherbourgComté de MataneDistribution de la forêt marchande

<u>Territoire</u>	<u>Forêt marchande</u>					
	<u>Inexploitée</u>		<u>Partiellement buchée</u>		<u>Total</u>	
	<u>acres</u>	<u>Vol. cordes</u>	<u>acres</u>	<u>Vol. cordes</u>	<u>acres</u>	<u>Vol. cordes</u>
Occupé	276	3300	422.5	2500	698.5	5800
Conc. Forestière	1668	25000	405.5	3050	2073.5	28050
R.F.C.	555	8325	43.5	325	598.5	8650
Régi comme R.F.C.	522	7825	236.0	1775	758.0	9600
Total	3021	44450	1107.5	7650	4128.5	52100

St-Thomas-de-Charbourg

Comté de Matane

Contributions diverses du Gouvernement Provincial
au développement de la paroisse

Ministère de la Colonisation	\$ 752,285.10
Ministère de la Voirie	70,852.00
Office de l'Electrification Rurale	55,000.00
Ministère des Terres et Forêts	15,155.80
Ministère de la Santé	37,816.25
Ministère de l'Instruction Publique	257,278.67
Total	\$ 1,188,387.82

St-Thomas-de-Cherbourg

Comté de Matane

Contributions du Gouvernement Provincial

Ministère de la Colonisation

A- Service de l'Etablissement.

1- Maisons	a) construction	\$ 66,883.72
	b) réparation	11,352.91
2- Granges	a) construction	8,643.03
	b) réparation	150.00
3- Poulailers		414.95
4- Jardins		40.00
5- Eau		11,335.72
6- Electricité		4,471.00
7- Allocations de subsistance		43,697.47
8- Transport		3,091.21
9- Divers		237.75

150,317.76

Crédits d'organisation: 58,028.20

Crédits d'organisation dépensés: 43,339.95

Total \$ 193,657.71

St-Thomas-de-Cherbourg

Comté de Matane

Contributions du Gouvernement Provincial

Ministère de la Colonisation (suite)

B- Service de l'Agronomie:

1- Depuis 1948

a) Amendements calcaires	\$ 5,360.00
b) Aviculture	66.25
c) Agnelles et béliers	447.31
d) Génisses et vaches	11,263.67
e) Concours (jardins)	197.18
f) Mélange B	19,765.40
g) Avoine	1,269.90
h) Graines potagères	1,201.54
i) Nouvelles cultures	60.30
j) Transport de foin	3,145.81
k) Industrie laitière	183.35
l) Travaux motorisés	35,201.58

Total 77,562.29

2- De 1937 @ 1947

Montant global approximatif 15,000.00

Total \$ 92,562.29

St-Thomas-de-Cherbourg

Comté de Matane

Contributions du Gouvernement Provincial

Ministère de la Colonisation (suite)

C- Service de la Surveillance et de l'Aide aux Colons:

Primes de défrichement et de labour:

a) Abatis	\$ 44,466.19
b) Hersé et Labour non semé	35,565.75
c) Labour semé	11,124.50

Total 91,156.44

D- Service du Personnel Extérieur:

Salaire et dépenses d'un inspecteur de 1937 @ 1956 41,280.00

E- Service des Travaux:

Construction et réparation des chemins de la paroisse	266,415.24
Construction et réparation des chemins d'accès	67,213.42

Total 333,628.66

Grand Total \$ 752,285.10

St-Thomas-de-Cherbourg

Comté de Matane

Contributions du Gouvernement Provincial

Autres Ministères

A- Ministère de la Voirie:

Travaux effectués dans la Municipalité seulement \$ 70,852.00

B- Office de l'Electrification Rurale:

Contribution pour électricité 55,000.00

C- Ministère des Terres et Forêts:

Différence du coût de la protection entre terrains
sous license et colonie. 15,155.80

N.B. Les sommes dépensées pour combattre les incendies ne
figurent pas dans ce montant, ni les dépenses pour la
surveillance des réserves forestières cantonales.

D- Ministère de la Santé:

Dispensaire 37,816.25

E- Ministère de l'Instruction Publique:

De 1937 @ 1941 - moyenne probable 20,000.00
(chiffres exacts inexistant)

De 1941 @ 1956 237,278.67

Total 257,278.67

Grand Total \$ 436,102.72

SECTION III

CONCLUSIONS

CONCLUSIONS

Il n'est pas étonnant que le mouvement d'émigration s'accroisse depuis quelques années dans la paroisse de St-Thomas. Les chiffres plus haut cités nous démontrent nettement que la population s'est, de façon générale, fort peu intéressée à l'agriculture, mais a vécu plutôt des revenus que lui rapportait la forêt. Aujourd'hui, que cette dernière ressource est à peu près épuisée, la lutte pour la subsistance oblige bon nombre de gens à quitter la paroisse pour tenter leur chance ailleurs. Il ne peut logiquement être question de fermer cette paroisse pour laquelle on a déjà effectué tant de déboursés, car il faut bien songer qu'elle n'est pas la seule dans une telle situation. Force nous est dans les circonstances de préconiser certaines mesures qui ont une chance d'assurer sa survivance; et ce, même au prix de nouveaux sacrifices de la part de l'Etat.

Le rapport de la classification des sols mentionne certaines possibilités pour le développement de l'agriculture; c'est sur cette ressource qu'il faut miser surtout pour assurer la subsistance de la paroisse aussi longtemps que la forêt ne sera pas convenablement régénérée. La forêt, cependant, constituera le facteur sur lequel les générations futures de ce milieu devront compter pour vivre de façon prospère. Il faudra donc, à notre avis, que la restauration de cette paroisse s'effectue suivant un mode de colonisation mixte, forêt-agriculture, dans lequel la forêt sera plus tard appelée à jouer le rôle

principal. Pour en arriver à ce résultat, nous croyons devoir proposer quelques suggestions auxquelles on pourra en ajouter beaucoup d'autres sans doute.

Ainsi, pour remettre les lots en valeur au point de vue agricole, nous avons confiance au mode de travail par équipes, moyennant rémunération en salaires par l'Etat. Cette formule a été préconisée, entre autres, par messieurs les curés de St-Thomas-de-Cherbourg, St-Jean-de-Cherbourg et St-Paulin-de-Dalibaire. Le bill 34 de la dernière session de la Législature accorde les pouvoirs de tenter pareille expérience. Pour intéresser réellement les colons à l'agriculture, il faudrait améliorer au moins 30 acres par établissement, afin que l'occupant puisse retirer un revenu convenable de cette ressource.

Il importe encore d'améliorer le cheptel sur nombre de terres pour le rendre proportionnel à l'étendue en culture. Et, ce qui s'impose aussi, c'est de faire l'éducation de la population au point de vue agricole au moyen de conférences fréquentes et de démonstrations pratiques. Aujourd'hui, le concept de l'agriculture dans cette région se limite trop souvent à la culture de quelques acres de terre durant les périodes où l'on ne trouve pas de travail ailleurs.

Procéder à une étude sérieuse des marchés, afin d'orienter l'agriculture vers les produits qui conviennent au sol, au climat et surtout aux marchés constitue également une mesure de première importance.

Dans la partie du présent travail qui traite des sols, il

appert que de façon générale les terres de St-Thomas, comme celles de nombre de paroisses de la région du Bas du Fleuve et de la Gaspésie, se prêtent admirablement bien à la culture des pommes de terre, des fraises et autres petits fruits. Une orientation vers ces spécialités aurait sans doute pour résultat de renflouer la situation économique précaire de nombreuses paroisses, à condition qu'un organisme d'Etat soit créé aux fins d'encourager ces productions et d'écouler les produits, en garantissant de la sorte à chaque producteur un revenu convenable. Une telle politique présuppose une modification aux formes d'encouragement accordées actuellement aux cultivateurs ou colons, de telle façon que ceux qui s'adonneraient ainsi à des cultures spécialisées, recevraient des primes et octrois équivalents à ceux qu'on accorde aux autres colons, mais suivant d'autres modalités. Ainsi une aide pour la construction de caveaux à légumes dans pareils cas serait plus importante que des octrois pour constructions de granges.

L'Etat se doit, au moyen d'une aide spéciale à cet effet, d'encourager l'amélioration des aires en culture par l'apport d'amendements et d'engrais appropriés en vue d'une meilleure production agricole.

Il est de bonne politique aussi d'inciter les gens, au moyen de gratifications, à l'embellissement de leurs propriétés et des alentours, afin de les attacher davantage à leur milieu.

Si l'on veut réellement la restauration de la paroisse, il importe que les propriétaires des lots patentés puissent jouir des

mêmes avantages qu'on accordera aux détenteurs des autres lots. La photographie aérienne nous révèle que les aires en culture profitable sur les lots patentés sont fort exigues de façon générale et que les propriétaires, laissés à leurs seules ressources, ne pourront améliorer ces lots de façon convenable. Les lots patentés existent en bonne proportion dans certains secteurs de la paroisse; et, à défaut d'un encouragement qui permettra leur amélioration, on peut appréhender un insuccès dans un programme de restauration des secteurs où ils se trouvent en abondance.

Si l'éducation agricole s'impose, on ne doit pas négliger non plus l'éducation de la population au point de vue forestier, afin de pouvoir améliorer la forêt sur les aires impropres à la culture, par du reboisement au besoin et avec l'aide de l'Etat si nécessaire.

Comme les terres à l'abandon sont nombreuses, on pourrait sans doute se prévaloir d'une loi récente pour accorder une étendue de 150 acres à chaque colon de la paroisse, attendu qu'une fois la forêt restaurée, le revenu de ce surplus de terrain deviendra appréciable et certainement nécessaire aux établissements mixtes futurs. On peut même ajouter qu'une étendue plus considérable assuera encore mieux alors la viabilité de ce genre d'établissements.

Une des mesures qui semblent les plus urgentes est celle d'organiser un syndicat de travail, d'abord pour effectuer les travaux d'amélioration qui s'imposent dans la paroisse elle-même et surtout pour que les gens puissent aller travailler ensemble en forêt l'hiver

pour compléter leur revenu. Ainsi organisés, ces gens pourraient plus facilement trouver des chantiers aux alentours ou ailleurs. Cette formule aurait donné de très bons résultats presque partout où elle a été mise en application. Malheureusement, suivant les informations obtenues au Ministère des Terres et Forêts, faute de matière ligneuse, l'exploitation des forêts adjacentes à la paroisse devra se terminer dans un avenir prochain; et, par suite de l'organisation des concessionnaires pour opérer leurs coupes, il est douteux qu'un syndicat ainsi formé puisse trouver du travail chez eux. Néanmoins, une fois le syndicat formé, on pourra entreprendre des pourparlers à cette fin avec les concessionnaires des environs, attendu qu'un chantier situé à proximité de la paroisse offre des avantages indubitables sur un autre plus éloigné.

Il serait sans doute opportun d'étudier si les politiques de reboisement des terres pauvres annoncées récemment par le gouvernement fédéral vont s'appliquer dans des cas comme celui de St-Thomas et dans quelle mesure elles pourront contribuer à sa restauration.

Pour intéresser les gens de St-Thomas à l'amélioration de leur paroisse, il serait à propos de favoriser l'étude préalable du milieu par les intéressés eux-mêmes, tout comme dans les paroisses qui ont été sous régime de consolidation. Un comité pourra dans la suite être formé qui veillera au programme des réalisations à effectuer. Très peu de gens sont au courant du travail que nous avons poursuivi là au cours de la dernière saison et la situation véritable ne leur sera connue que grâce à cette étude.

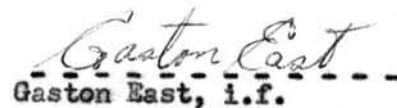
En dépit de toutes les mesures déjà préconisées et de tout ce que l'on pourrait y ajouter, il est bien difficile d'imaginer que St-Thomas-de-Cherbourg puisse un jour devenir une paroisse prospère à moins de circonstances fortuites. De plus, même s'il n'est pas physiquement impossible d'y pratiquer l'agriculture, les conditions de sol, de climat et de site par rapport aux marchés et autres facteurs ne situent pas la paroisse parmi les plus avantageées dans ce domaine. Il reste toutefois que malgré les maigres ressources dont celle-ci dispose, il y a espoir de survie en attendant le reconditionnement du milieu par la régénération de la forêt. Cet espoir réside surtout, à ce que l'on nous en dit, dans les valeurs morales d'une population prête à s'imposer de réels sacrifices pour assurer le maintien de sa paroisse.



Aurèle Richard, i.f., D.Ph.



Lucien Mercier, i.f.



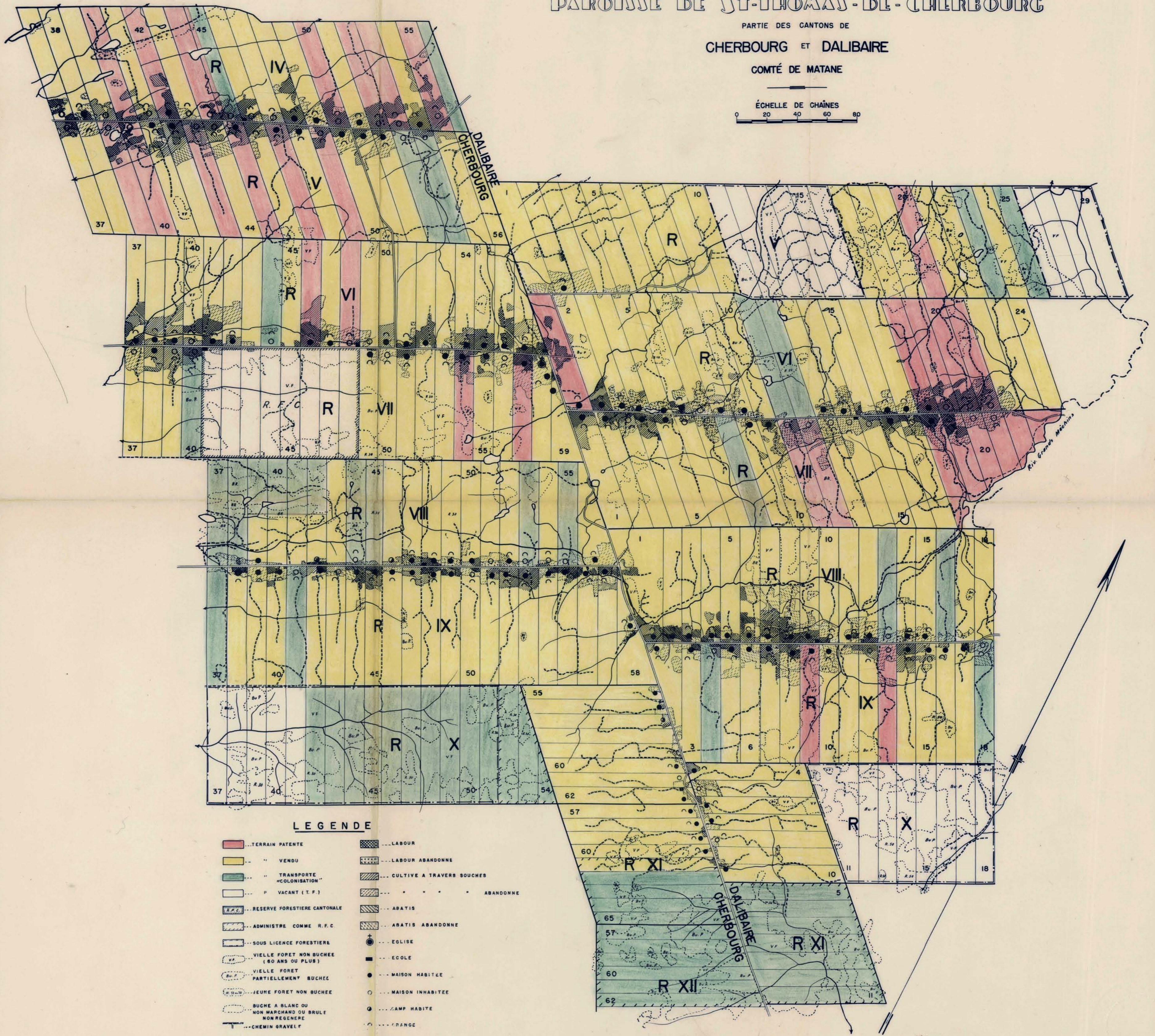
Gaston East, i.f.

MINISTÈRE DE LA COLONISATION
 SERVICE DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

PAROISSE DE ST-THOMAS-DE-CHERBOURG

PARTIE DES CANTONS DE
 CHERBOURG ET DALIBAIRE

COMTÉ DE MATANE



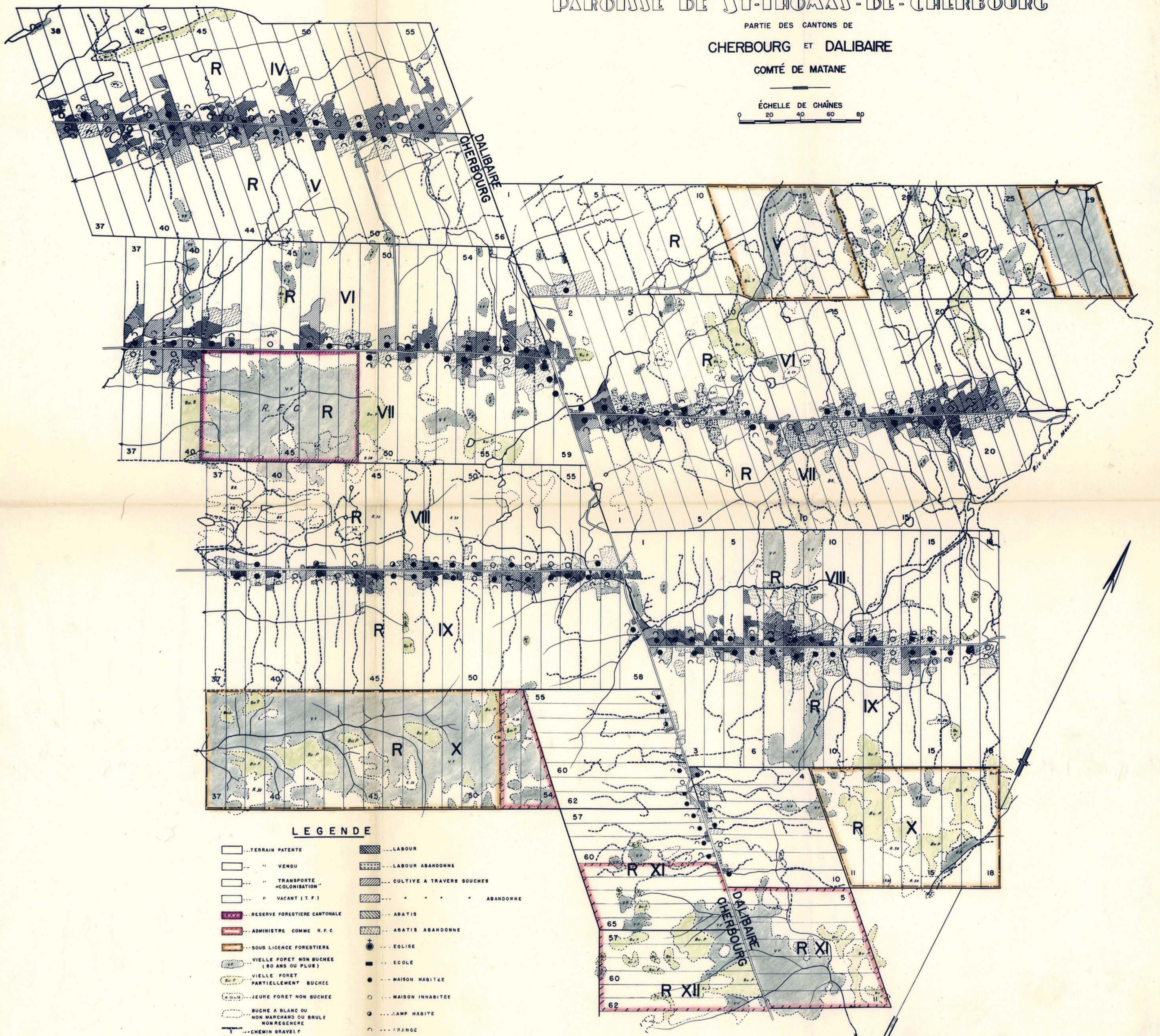
LEGENDE

- | | |
|--|------------------------------|
| ...TERRAIN PATENTE | ...LABOUR |
| ...VENDU | ...LABOUR ABANDONNE |
| ...TRANSPORTE "COLONISATION" | ...CULTIVE A TRAVERS SOUCHES |
| ...VACANT (T. P.) | ...ABANDONNE |
| ...RESERVE FORESTIERE CANTONALE | ...ABATIS |
| ...ADMINISTRE COMME R.F.C. | ...ABATIS ABANDONNE |
| ...SOUS LICENCE FORESTIERE | ...EGLISE |
| ...VIEILLE FORET NON BUCHEE (10 ANS OU PLUS) | ...ECOLE |
| ...VIEILLE FORET PARTIELLEMENT BUCHEE | ...MAISON HABITEE |
| ...JEUNE FORET NON BUCHEE | ...MAISON INHABITEE |
| ...BUCHE A BLANC OU NON MARCHAND OU BRULE NON REGENERE | ...CAMP HABITE |
| ...CHEMIN GRAVEL | ...ORANGE |
| ...CHEMIN DE CAMIONS | |

MINISTÈRE DE LA COLONISATION
 SERVICE DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
PAROISSE DE ST-THOMAS-DE-CHERBOURG

PARTIE DES CANTONS DE
 CHERBOURG ET DALIBAIRE

COMTÉ DE MATANE



LEGENDE

- | | |
|---|---------------------------|
| TERRAIN PATENTE | LABOUR |
| VENDU | LABOUR ABANDONNE |
| TRANSPORTE "COLONISATION" | CULTIVE A TRAVERS SOUCHES |
| VACANT (T. P.) | ABANDONNE |
| RESERVE FORESTIERE CANTONALE | ABATIS |
| ADMINISTRE COMME R.F.C. | ABATIS ABANDONNE |
| SOUS LICENCE FORESTIERE | EGLISE |
| VIELLE FORET NON BUCHEE (80 ANS OU PLUS) | ECOLE |
| VIELLE FORET PARTIELLEMENT BUCHEE | MAISON HABITEE |
| JEUNE FORET NON BUCHEE | MAISON INHABITEE |
| BUCHE A BLANC OU NON MARCHAND OU BRULE NON REGENERE | CAMP HABITE |
| CHEMIN GRAVEL | CRENGE |
| CHEMIN DE CAMIONS | |

FORÊT